

L'INDÉPENDANT

TELEPHONE

Organe hebdomadaire du Parti Républicain Radical et Radical-Socialiste de l'Arrondissement

C. P. Bordeaux 17, 112

ABONNEMENTS

	Un an	Six mois
Bergues (ville).....	16 francs	10 francs
Dordogne et Départements limitrophes.....	17	11
Autres départements.....	20	13

Les abonnements sont payables d'avance. Ils sont reçus au bureau du Journal et dans tous les bureaux de Poste

Directeur-Administrateur :

Robert TAILLANDIER

BUREAUX :

108, Rue Neuve, BERGERAC, en face du Jardin-Public

TARIF DES ANNONCES

Annonces judiciaires.....	la ligne	2 50
commerciales.....	—	1 50
Petites annonces classées.....	—	1 50
Chronique locale.....	—	1 50

L'INDÉPENDANT publie les Annonces Judiciaires, Légales et Administratives de son territoire. Les Manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

Par l'union des cœurs et des volontés, dans le travail et la discipline, la France trouvera le Chemin de sa résurrection

La France vient de vivre les heures les plus douloureuses de son histoire.

Notre pays est vaincu. Les conditions imposées par le vainqueur sont dures, très dures, mais laissent intact notre honneur national.

Les soldats du Reich occupent le riche pays laborieux des mines de l'Est, des charbonnages et des textiles du Nord, les coqueux où les cepts mûrissent l'or liquide et spirituel du Champa-gne, le grenier de la Beauce, le jardin de Touraine, les pâturages normands. Ils poussent des pointes sur le Jura, vers Hen-daye.

Le centre de la France et les soieries lyonnaises, les vergers odorants de Provence, notre sud-ouest ne seront pas occupés. Les petits neurves des Cadets de jadis pourront encore écouter en paix, dans la grande caserne, le galoubet du meneur deschèvres.

En 1918, aux hommes qui dormaient d'un éternel sommeil, qui étaient partis un jour en abandonnant tout ce qu'ils avaient — nous ne disons pas de richesses, ce n'est rien ! — mais d'affection, de tendresses, d'espérances, nous avions promis que cette guerre serait la dernière de toutes.

Ce serment solennel fait par des hommes de bonne volonté n'a pas été tenu.

Ce n'est pas l'heure d'en rechercher les raisons, ni d'ouvrir le dossier des responsables de notre cuisante défaite.

Trêve à ces discussions stériles. Sur le sol de France, enfin libre d'illusions, nous devons d'un même cœur, d'une même âme, la main dans la main, édifier la cité nouvelle.

C'est l'heure où il faut à ce pays une vue claire, une volonté ferme, c'est en peu de mots l'heure de l'intelligence courageuse, de la discipline pour l'action.

Il faut voir pour vouloir. La France ne peut plus se laisser aller à l'abandon. La date du mardi 25 juin sera désormais pour elle la journée de la honte et du deuil.

La leçon est cruelle, elle doit porter ses fruits. Espérons que les temps ne sont plus lointains où la France, rajeunie par l'épreuve, libérée de toutes ses servitudes, pourra dans l'autonomie de sa volonté, reprendre hardiment sa route vers des destins qu'elle s'est promis.

ROBERT TAILLANDIER.

La marche des Evénements au jour le jour

Lundi le Premier anglais a fait la déclaration suivante :

« Le gouvernement de Sa Majesté a appris avec douleur et stupeur que le gouvernement français de Bordeaux avait accepté les conditions dictées par les Allemands. Il ne peut pas croire que des conditions ou d'autres conditions semblables eussent été acceptées par un gouvernement français qui aurait été en possession de sa liberté, de son indépendance et de l'autorité constitutionnelle. Si de telles conditions étaient acceptées par la France, elles placeraient non seulement la France, mais l'empire français tout entier à la merci des autres pouvoirs de dictature allemands et italiens. »

« Non seulement le peuple français serait tenu dans l'asservissement et forcé de travailler contre ses alliés, mais toutes les ressources de l'empire français et de la marine passeraient rapidement entre les mains de l'adversaire et lui serviraient à atteindre ses buts. Le gouvernement de Sa Majesté a la ferme conviction que, quel qu'il arrive, il peut poursuivre la guerre sur n'importe quel champ de bataille où les événements pourront porter les hostilités : sur mer, dans les airs et sur terre. »

« Une fois victorieux, la Grande-Bretagne prendra à cœur, malgré l'acte du gouvernement de Bordeaux, la cause du peuple français. La victoire de la Grande-Bretagne constitue le seul espoir possible de restauration de la liberté de la France et de son peuple. »

« Les courageux citoyens des autres pays, en proie à l'invasion nazie, poursuivent inébranlablement la lutte dans le rang de la liberté. Le gouvernement de Sa Majesté fait donc appel à tous les Français, qui sont en dehors de la prison de l'ennemi, pour l'aider dans sa tâche. Il fait appel à tous les Français, partout où ils se trouvent, à se joindre aux forces de libération qui sont énormes et auxquelles une bonne direction, menée avec résolution, assurera la victoire. »

Le maréchal Pétain a répondu en ces termes :

« Français, Le gouvernement et le peuple français ont entendu, hier, avec une stupeur atrocière, les paroles de M. Churchill. Nous comprenons l'angoisse qui les dicte. M. Churchill redonne pour son pays les maux qui accablent le nôtre depuis un mois. Il n'est pourtant pas de circonstances où les Français puissent souffrir sans protester les leçons des malheureux étrangers. M. Churchill est injuste dans l'intérêt de son pays. Il ne fait pas des intérêts du nôtre. Il fait que M. Churchill ne sache Notre foi ou nous mêmes n'a pas fléchi. Nous subissons une épreuve dure. Nous en avons surmonté d'autres. Nous savons que la Patrie demeure intacte tant que subsiste l'amour de ses enfants pour elle. Cet amour n'a jamais pu se lever. La terre de France n'est pas moins riche de promesses que de gloire. »

« S'il arrive qu'un paysan de chez nous voit son champ dévasté par la grêle, il ne désespère pas de la moisson prochaine. Il croise, avec sa même foi, le même sillon pour le grain futur. M. Churchill croit il que les Français refusent à la France l'union l'amour et la foi qu'ils accordent à la plus petite parcelle de leurs champs ? Il regarderait bien sa face leur présent et leur avenir. Pour le présent, il est certain de monter plus grandeur en avançant leur défaite qu'en lui opposant des propos bas et des projets illusoire. Pour l'avenir, ils savent que leur destin est dans leur courage et leur persévérance »

Mardi les hostilités ont cessé à 0 h. 45. Ce mardi a été pour la France une journée de deuil. De nombreuses cérémonies se sont déroulées devant les monuments aux morts.

A la radio, le matin, M. Charles Pomaret a prononcé l'allocution suivante : Cette journée, mardi 25 juin, est la journée de l'armistice. Elle est une journée de deuil national, de deuil dans la dignité, dans l'hommage à nos soldats qui se sont héroïquement battus.

Aujourd'hui, il faut que la France soit silencieuse, qu'elle laisse pleurer son cœur, qu'elle se forge une espérance. Tout à l'heure, le maréchal Pétain, notre chef respecté, s'adressera au peuple de France.

Pour cette journée, je demande aux Français d'entendre et d'appliquer les disciplines suivantes : Tous les cafés, cinémas, salles de spectacles sont fermés. Tous les magasins sont fermés, sauf ceux de l'alimentation.

« Les militaires de tous grades sont assignés dans leurs casernes, dépôts et emplacements, sans ceux qui ont à se déplacer, d'ordre de leurs chefs, pour les besoins du service. »

Tous les drapeaux des édifices publics sont mis en berne. A 11 heures, par les soins des préfets, des commandants de région et des maires, une cérémonie de salut aux morts sera organisée. Une minute de silence au pied des monuments aux morts solennels, dans l'hommage de la nation, les glorieux morts de 1914-1918 et ceux non moins glorieux de 1939-1940.

A la radio diffusion nationale, il y aura pas de musique. La « Marseillaise », vibrante, accompagnera l'allocution du maréchal Pétain.

Tout à l'heure, le président de la République, accompagné des membres du gouvernement, assistera à une cérémonie de rassemblement à la cathédrale de Bordeaux.

Demain, 26 juin, une vie nouvelle commencera pour la France. Chaque homme, militaire ou civil, sera remis à sa place. Aussitôt, il reprendra le travail. Le seul objectif du gouvernement est d'assurer à chacun du travail, donc du pain. Les laboureurs de France sont infiniment.

Nous tournons une sombre page d'histoire vers de nouveaux destins. La patrie blessée, doterons, va mettre de l'ordre dans ses affaires. Le maréchal Pétain a fait don de sa personne à la France. Autour de lui, le gouvernement constitutionnel, résolu et digne, se dévouera pour le salut du pays qui va continuer à vivre, l'âme haute et libre.

Mercredi le général Weingand a adressé aux troupes un ordre du jour, dans lequel sont contenus ces mots : « L'honneur est saut. Soyez fiers de vos vœux. »

Le grand chef des armées françaises demande ensuite à ses soldats « de puiser dans la satisfaction du devoir accompli une confiance indéfectible dans les destinées de la France qui, au cours des siècles passés, a surmonté d'autres revers. »

M. Paul Reynaud, interrogé au sujet de l'information donnée par le poste anglais de Deventry, suivant laquelle l'ancien président du Conseil aurait accepté de participer à un gouvernement français qui serait constitué à Londres, a déclaré que cette information est dénuée de tout fondement.

Le vice amiral Deoux est chargé des fonctions de gouverneur général de l'Indochine, en remplacement du général Catroux, rappelé en France.

M. Cayla est nommé gouverneur de Madagascar.

M. de Bolsion, gouverneur général des Colonies, est nommé haut commissaire de l'Afrique française, ayant autorité sur l'Afrique Equatoriale Française, sur l'Afrique Occidentale Française et sur les territoires sous mandat du Cameroun et du Togo.

Jouédu apprendit que le gouvernement allait quitter Bordeaux pour une ville du Plateau Central. Très probablement Clermont-Ferrand.

Paris est digue sous l'occupation allemande. Aucun incident n'est signalé dans la capitale qui est isolée.

La ville de Reims serait également intacte.

L'Amérique met en chantier 200 navires et 1500 avions.

Avkrva dément tout projet d'accord russo turc.

Le gouvernement belge désavoue la déclaration de M. Jaspars, réfugié à Londres.

Une délégation chinoise va demander aux Etats Unis leur médiation dans leur conflit avec le Japon.

Un abri perfectionné pouvant contenir 11000 personnes vient d'être ouvert à Londres.

Les journaux donnent de longs extraits de l'allocution radiodiffusée de M. le maréchal Pétain. Après avoir rappelé les événements

de ces derniers mois, le vainqueur de Verdun se rendit :

« C'est vers l'avenir que désormais nous devons tourner nos efforts. »

« Vous serez bientôt rendus à vos foyers. Certains auront à les reconstruire. Vous avez souffert, vous souffrirez encore. Beaucoup d'entre vous ne retrouveront pas leur maison sur leur maison. Votre vie sera dure, ce n'est pas moi qui vous berai par des paroles trompeuses. Je hais les mensonges qui vont ont fait tant de mal. »

« La terre, elle, ne ment pas. Elle demande votre secours. Elle est la patrie elle-même. Un champ qui tombe en friche, c'est une portion de France qui meurt. Une jachère de nouveau embellie, c'est une portion de France qui renaît. »

« N'espérez pas trop de l'Etat. Il ne peut donner que ce qu'il reçoit. Comptez, pour le présent, sur vous mêmes, et pour l'avenir sur les enfants que vous aurez élevés. »

« Nous avons à restaurer la France, montrer la au monde qui l'observe, à l'adversaire qui l'occupe, dans tout son calme et toute sa dignité. »

« Notre défaite est venue de nos relâchements. L'esprit de jouissance détruit ce que l'esprit de sacrifice a édifié. »

« C'est à un redressement moral que, d'abord, je vous convie, Français, vous l'accomplirez et vous verrez, je vous le jure, une France neuve surgir de votre ferveur. »

« De son côté M. Ybarratgarry a fait un appel aux Anciens Combattants. « Toute la France derrière Pétain », a-t-il déclaré.

LES COMMUNIQUES

Du 24 juin au matin

Dans l'ouest, aucun événement important.

Dans le centre, de vifs combats ont eu lieu aux environs de Saint-Etienne.

Dans le sud-est, les Allemands ont réussi à progresser dans la région de Coloz, en direction du sud.

Sur la frontière des Alpes, les attaques renouvelées pendant toute la journée, par nos postes avancés, n'ont, suite partiellement, notre position de résistance. L'ennemi a subi des pertes sérieuses.

Du 24 juin au soir

Légères progressions allemandes dans les Charentes où l'ennemi a occupé Angoulême, ainsi qu'il l'est de la vallée du Rhône, où il a atteint Aix les-Bains et les abords de la Vorette.

Dans les Alpes, les attaques italiennes se sont renouvelées pendant toute la journée. Elles ont été bloquées à proximité de la frontière par nos avant-postes, sauf en Maurienne où l'ennemi a légèrement dépassé Lanslebourg et dans le secteur de la côte où il occupe Menton.

Notre position de résistance est intacte sur tout le front des Alpes.

Du 25 juin au matin

Dans la soirée d'hier, les attaques italiennes ont continué et ont toutes été repoussées.

Nos avant-postes, dans les régions du col de la Seigne, du Petit Saint-Bernard, du Mont-Cenis, d'Abriès, du Pilon, de Pierre Pointue et de Colette, ont résisté à tous les assauts.

Nulle part, notre position de résistance n'a été entamée.

En avant de cette position, une contre-attaque nous a permis de reprendre la moitié ouest de Menton.

Les hostilités ont cessé sur tous les fronts à minuit 33.

Le fils de M. Philippe Henriot se tue sur la route

Jacques Henriot, sergent pilot, vient de se tuer en cours d'un accident, alors qu'il était en service commandé, il circulait à motocyclette.

Il était le fils de M. Philippe Henriot, député de Bordeaux.

Les clauses de l'Armistice

Voici les principales dispositions des conventions d'armistice conclues

1° Avec l'Allemagne

Au nord et à l'est de la ligne partant de Genève, Besane, Moulins, Bourges, Vierzon, puis en direction de Tours, jusqu'à 20 kilomètres à l'est de Tours — cette limite allant jusqu'à Mont-de-Maran et Saint-Jean-Pied-de-Port — le territoire français sera occupé par les troupes allemandes.

Le Reich aura, dans les régions occupées, les droits d'une puissance occupante. Il ne s'immiscera ni dans le régime ni dans l'administration du pays.

Le siège du Gouvernement

Le Gouvernement français est libre de choisir son siège dans le territoire non occupé et, s'il le désire, de le transférer à l'Allemagne, dans ce cas, s'engage à lui accorder toutes les facilités et toutes les garanties nécessaires. Elle révisera, si besoin, les clauses concernant l'occupation, tant pour permettre à l'administration de bien fonctionner que pour permettre la libre communication du gouvernement avec les territoires non occupés.

La démobilisation de l'armée

Les forces françaises sur terre, sur mer et dans les airs seront démobilisées et désarmées, sauf les troupes nécessaires au maintien de l'ordre dans la métropole et dans l'Empire.

Les fortifications terrestres et côtières devront être livrées.

La démobilisation de la flotte

La flotte de guerre française, à l'exception des unités laissées à la disposition du gouvernement français pour le sauvagement de son Empire, sera démobilisée et rassemblée dans ses ports d'attache du temps de paix.

Les navires de commerce français seront rappelés en France et, si cela n'est pas possible, dirigés sur des ports neutres.

Les postes émetteurs de T. S. F.

Les postes émetteurs de T. S. F. se trouvant en territoire français devront cesser leurs émissions. Leur reprise dans la partie du territoire occupé sera réglementée, et nous avons bon espoir que ce règlement sera libéral. L'état-major du Reich a pour cette clause pour éviter que des signaux ne puissent être donnés par le moyen des ondes aux adversaires de l'Italie et de l'Allemagne.

Les trais d'entretien des troupes allemandes sur le territoire français seront à la charge de la France.

Une commission d'armistice, agissant sous les ordres et le contrôle du commandement allemand, contrôlera l'exécution de la convention.

Le retour des citoyens dans leurs foyers

Les autres clauses de l'armistice ont pour but de rendre plus faciles à la fois l'occupation du territoire par les troupes allemandes et la vie des populations françaises. L'Allemagne, comme la France, désire que les citoyens français rentrent dans leurs foyers et reprennent leur travail habituel.

Le Gouvernement et l'Administration française doivent, comme il est naturel, éviter par tous les moyens les destructions de richesses.

2° Avec l'Italie

Les clauses d'armistice stipulées par le gouvernement italien concordent, pour la plupart, avec les clauses stipulées par le gouvernement du Reich.

L'Italie n'occupe que les portions de notre territoire qu'elle occupe à la conclusion de l'accord.

Démobilisation

La France démilitarise une large zone aux frontières franco-italiennes. Elle donne à l'Italie, pendant la durée de l'armistice, le droit d'utiliser le port de Djibouti et le chemin de fer d'Addis-Abeba. Elle démilitarise jusqu'à la fin des hostilités entre l'Italie et la Grande-Bretagne : Toulon, Bizerte, Ajaccio et Oran (Mers-el-Kébir).

Les deux armistices

Faut-il rappeler l'autre, celui d'il y a vingt-deux ans, et l'incomparable enthousiasme d'une foule transformée par l'ode du succès enfin remporté ?

On s'embrassait alors : bismars d'union qui n'entrent pas de lendemain.

Tous nos déboires viennent d'abord de là. Les uns voulaient développer nos armements ; les autres complétaient sur les forces morales de la Société des Nations. Très longtemps, on a pensé qu'il suffisait de crier « A bas la guerre », pour que la paix fût assurée. Certains ne demandaient qu'à travailler : on leur opposa la mode des loizirs qui ont beaucoup de vogue. Et les discussions entre partisans et adversaires de systèmes opposés rejoignent longtemps les orateurs et ceux qui les applaudissent.

Les quinze jours qui suivront la mobilisation générale étant considérés comme morts. Très provisoirement. La guerre ? Rien à signaler. Pourquoi transformer des habitudes agréables ?

C'est ainsi que le second armistice nous a surpris. Ayons le courage d'accepter ce terrible évènement. Il sera généralement de souffrances. Il bouleversera nos habitudes matérielles et morales. Le meilleur moyen de supporter tant de contraintes sera d'en faire hommage à la France, pour qu'elle continue à vivre.

L'union passagère qui avait suivi le 11 novembre 1918 devra devenir tout de suite la règle profonde et durable de notre existence nationale. Il faudra mettre en l'équilibre les principes dont la nature est de s'opposer pour ne pener qu'aux réalités qui s'imposent immédiatement.

Il n'est que trop facile d'en faire la supposition : les vainqueurs ne comptent pas sur notre esprit de concorde devant les malheurs qui nous assaillent. Les hostilités suspendues, ils nous observeront avec curiosité. Une victoire supplémentaire les enchanterait : celle

d'un peuple qui tomberait dans les querelles et les luttes intestines.

Puisse-il sembler écrit maintenant que nous ne gagnons point par les armes et que nous ne pouvons nous en servir au moins de remporter sur nous-mêmes celle qui consiste à mettre en complète harmonie nos esprits et nos cœurs.

Appel à la Population

La population du département n'est augmentée, au cours de ces trois derniers jours, dans des proportions considérables. Le commerce local, l'industrie minière, la boulangerie et la boucherie du département s'emploient très activement et au milieu de difficultés considérables à faire face aux énormes besoins du ravitaillement.

Cet effort ne suffit pas. Il faut aussi que le public comprenne que dans la situation grave où nous sommes placés, des restrictions s'imposent qui ne sont absolument indispensables. La suppression de la fabrication des croissants ne suffit pas. Nous insistons très vivement pour que les boulangers fassent le plus possible des pains de 2 kg 500 et de 3 kg.

La viande, le sucre, le café, l'huile, les pâtes alimentaires, les légumes secs doivent être répartis avec prudence et modération.

En évitant le plus petit gaspillage des denrées, soyons rigoureusement économes de nos ressources.

Sachons avoir la discipline de nous rationner nous-mêmes, si nous voulons éviter un rationnement plus sévère.

M. Jacquinet hospitalisé à Bordeaux

M. Charles Pomaret, ministre de l'Intérieur, a rendu visite, ce soir, à M. Jacquinet, député, ancien sous-secrétaire d'Etat, qui a été récemment gravement blessé et qui est soigné à l'hôpital militaire de Bordeaux.

